

Explosion de la rue de Trévisé à Paris : l'hommage des habitants aux victimes

mercredi 13 janvier 2021, par [Thémis](#)

Deux ans après la violente explosion au gaz qui a fait 4 morts et 66 blessés, habitants et élus se sont rassemblés dans la rue de Trévisé (IXe) pour commémorer cette tragédie.

Par Christine Henry , Le Parisien, le 12 janvier 2021 ;

<https://www.leparisien.fr/paris-75/explosion-de-la-rue-de-trevisé-a-paris-l-hommage-des-habitants-aux-victimes-12-01-2021-8418585.php>

Emotion. Ce mardi matin, deux ans jour pour jour après la violente explosion au gaz qui a tué quatre personnes, dont deux pompiers, et fait 66 blessés rue de Trévisé (IXe), une centaine d'habitants, élus et soldats du feu se sont rassemblés devant les lieux du drame. Le quartier porte toujours les stigmates de l'accident.

Après les témoignages poignants de Linda Zaourar, directrice des Hôtel Mercure et Ibis Style de la rue de Trévisé et présidente de la VRET (association des victimes et rescapés de la rue de Trévisé) et de Dominique Paris, présidente de Trévisé Ensemble (l'association des sinistrés), Delphine Bürkli, la maire (DVD) du IXe a pris à son tour la parole pour rendre hommage aux victimes.

Une procédure d'indemnisation toujours lente

« Je pense à toutes ces familles et à leurs enfants choqués et sauvés pour certains in extremis, par les pompiers. Tous portent dans leurs cœurs, dans leurs âmes les stigmates invisibles mais bien présents de la douleur et du choc psychologiques, quasi intacts vingt-quatre mois après. Je pense à tous les touristes qui séjournaient dans l'hôtel et qui depuis vivent loin de Paris, ce drame personnel et collectif. À tous ces anonymes, qui ne se sont jamais manifestés auprès de nous et qui, ont eux aussi, été marqués par ce drame ». La maire a également critiqué les lenteurs des procédures.

Et d'enchaîner : « Nous avons déjà perdu beaucoup trop de temps en expertises, en contre-expertises, en batailles judiciaires souvent stériles. Ce temps suspendu nous paraît interminable, un sentiment largement amplifié par la crise de la Covid-19 qui a été pour toutes les victimes une double peine : en plus d'être chassées de chez elles, ces victimes se sont retrouvées confinées dans un autre chez soi, sans repère, sans souvenir, sans la chaleur du foyer, les procédures judiciaires suspendues, sans parler des blessés qui n'ont pas pu recevoir de soins qu'ils soient psychologiques ou psychiques. »

Après les discours, la cérémonie s'est terminée par des dépôts de gerbes en hommage aux victimes et un lâché de colombes.

Des blessés toujours traumatisés

Zineb Karasane, 78 ans, était gardienne depuis 30 ans au 3 rue Montyon, un immeuble occupé par des bureaux, mitoyens de l'hôtel Mercure est venue se recueillir sur les lieux du drame : « Quand l'explosion s'est produite, j'étais dans mon canapé. Je n'étais pas pressée de prendre mon petit-déjeuner. Heureusement. Car la table a été fracassée en deux par la baie vitrée qui a volé en éclats sous l'effet du souffle. Ce n'était pas mon jour. Mais j'ai du mal à vivre aujourd'hui ». Cette septuagénaire relogée dans le XVIIe ne parvient pas à effacer de sa mémoire les terribles scènes de ce 12 janvier 2019. « Je suis sortie en chemise de nuit. Je ne sentais pas le froid. La touriste Espagnole qui est morte gisait dans une mare de sang. Son mari l'avait ramenée dans le hall d'entrée. Il hurlait. J'ai été transportée à l'hôpital en état de

choc », confie dans un souffle la retraitée.

L'inaction de la Ville de Paris pointée du doigt

« C'est toute une vie qui part en fumée. C'est très dur. Je suis relogée dans un petit appartement dans le Ile où je me sens bien. Mais j'espère retrouver mon logement rapidement mais ce ne sera sans doute pas avant 2024. C'est très long » souligne Odile Grandami, 80 ans, vivait au cinquième étage du 6 rue de Trévisse depuis 1985.

Après cérémonie, les deux associations de victimes (Trévisse Ensemble et la VRET) ont tenu une conférence de presse pour faire accélérer les procédures et les indemnisations. « Notre objectif est de demander des actions concrètes notamment à la mairie de Paris qui n'a pas dépensé un centime pour indemniser les victimes du grave plus accident au gaz à Paris depuis quarante ans », a expliqué leur avocat, maître Jonas Haddad. « La Ville a choisi une procédure compliquée qui renvoie dans les limbes la possibilité d'une indemnisation rapide », a-t-il critiqué.